



46ème année.

A. BELANGER, Facteur-Importateur-Meubles

C. N. PARISBAU, MAGASIN DE MEUBLES

SUCCESSION DE FEU F.P. POMINVILLE

MUSIQUE, Le Prof. Adolph von Duren

CHEMINS DE FER CANADA CENTRAL

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT

TÉLÉGRAPHIE (De toutes les parties du monde)

CROSSE CHAISE ROUGE, A. BELANGER informe et invite ses amis

BOIS DE CHAUFFAGE, ERABLE, MÉRISIER, SPINETTE, ETC.

AVIS, Toutes les personnes qui sont endettées à la succession de feu F.P. Pominville

AVIS, Les acheteurs remarqueront que les véritables cigares OK

AVIS, Les chemins de fer de la même ligne que le Grand Tronc

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE LA PUISSANCE, HUIT APPROPRIATIONS égales à \$1000

BANQUE UNION DU BAS CANADA, Avis est par le présent donné qu'un dividende

SERVICE PRIVÉ DE LA MINERVE, Les commerçants de bois d'Ottawa

TELEPHON DU ST. LAURENT, POUR OUTRAGES EN TOUS VAPEURS

BRICKS à VENDRE, PREMIÈRE QUALITÉ DE Briques à St. Jean DesChailions

FORMATION DE SOCIÉTÉ, Le soussigné a le plaisir d'informer à son nombreux clients

AVIS, M. G. L. & Cie. prennent la liberté d'attirer l'attention du commerce

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE, Avis est par le présent donné qu'un dividende

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA, Avis est par le présent donné qu'un dividende

EUROPE, Londres, 24.—Une dépêche de Berlin

E. CHANTELOUP, Commandes faites le matin, livrées le soir même

IMPORTANT, Cultivateurs et les personnes qui gardent des vaches

AVIS, Toutes personnes atteintes de maladies aiguës et chroniques

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE, Avis est par le présent donné qu'un dividende

BANQUE D'ÉCHANGE DU CANADA, Avis est par le présent donné qu'un dividende

DERNIER BULLETIN, New-York, 24.—Une lettre de la Havane

SPECIALITES, FRANÇAIS, POULETS et OISEAUX, Engin à balancer composé de BARTLEY

HOPE MANUFACTURING CO., 6 PLACE UNIVERSITÉ, Cité de New-York

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE, Avis est par le présent donné qu'un dividende

BANQUE D'ÉCHANGE DU CANADA, Avis est par le présent donné qu'un dividende

EUROPE, Paris, 24.—Le Post de Washington

PROTECTION CONTRE LE FROID, L'EXTINCTEUR D'ÉLECTRICITÉ, Par procédé chimique

NOUVELLE ET UTILE INVENTION, BRULEUR A L'HUILE DE CHARBON

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE, Avis est par le présent donné qu'un dividende

BANQUE D'ÉCHANGE DU CANADA, Avis est par le présent donné qu'un dividende

EUROPE, Bayonne, 24.—Quelques vapeurs mouillent devant St. Sébastien

AVIS, Je soussigné, donne avis qu'il a en main sept corbeilles neuves

AVIS, Je soussigné, donne avis qu'il a en main sept corbeilles neuves

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

AVIS, Les trains partent maintenant de Montréal pour les stations de la ligne

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE, Avis est par le présent donné qu'un dividende

BANQUE D'ÉCHANGE DU CANADA, Avis est par le présent donné qu'un dividende

EUROPE, Madrid, 24.—Epoca publie la lettre du comte

Un défenseur maladroite. Le futur National vient au secours de M. Tremblay; mais, c'est peine et temps perdus, comme s'il employait son savoir à blanchir un nègre.

M. Tremblay est jugé, et le jugement est sans appel.

Le National nous reproche de ne pas avoir reproduit les explications de M. Tremblay. C'est un étrange reproche de sa part. En Chambre les explications du député n'ont pas été longues. M. Tremblay ignorait que M. Chapleau avait en main son affidavit, c'est-à-dire qu'il n'avait jamais juré qu'il était pauvre et nécessaire. Etions-nous tenu de dire autre chose?

Le reproche du National est doublement ridicule.

1. Parce que nous publions dans nos colonnes pour chaque cause toutes les pièces à charge et à décharge, qu'il s'agisse de nos amis ou de nos ennemis.

2. Parce que le National n'a jamais eu ce courage et cet esprit de justice.

Dans le numéro où il nous fait ce reproche, il ne reproduit que les prétendues explications de M. Tremblay, mais de son affidavit, du discours de M. Chapleau, du texte de la loi, pas un mot.

Disons cependant à son égard qu'il est cent lieues de la partialité de l'Événement, qui dans son compte-rendu, au lieu d'analyser le discours de M. Chapleau, lui dit des injures. Notre confrère québécois est du reste contenteur du fait et d'une singulière manière d'entendre l'art des comptes-rendus.

Si nos confrères trouvent que nous avons manqué de justice à l'égard de M. Tremblay, nous avons une proposition bien simple et bien juste à leur faire. Qu'ils publient toutes les pièces du procès et nous nous engageons à reproduire toutes les explications que les amis complaisants de M. Tremblay lui mettront dans la bouche. Est-ce accepté?

Le Estin Huntington, M. Hunt, aidé de M. McMullen et de M. Norris, ayant tenu l'échelle qui a conduit M. MacKenzie et cie. au pouvoir, avait des droits à la reconnaissance du nouveau gouvernement.

Celui-ci a résolu de reconnaître plus tôt, et ses membres se sont occupés pour lui offrir, comme remerciement, un festin de Balthazar qui a rempli d'allégresse les gros bonnets du royaume québécois, pendant toute la nuit de mardi dernier.

MM. MacKenzie et Dorion décident d'appeler autour d'eux les vingt amis possible pour la circonstance, car tout démocrate qu'ils sont, ils connaissent l'influence de la cuisine dans les destinées des gouvernements, et savent que tout se fait en cuisine.

Et c'est avec ces dîners que l'on gouverne les hommes.

Au dire des convives, le dîner n'a rien laissé à désirer, tout était à point, les meilleurs vins coulaient à flots et aucune main mystérieuse n'est venue tracer sur la muraille des mots qui auraient sonné d'une façon désagréable aux oreilles de M. Huntington, Young et Dorion.

Nous aimons à croire que le banquet était parfait, mais si le dîner valait quelque chose et n'était pas rebuffé, les discours l'étaient terriblement et jamais de la vie nous n'avons vu un tel rabachage, pareil salmigondis de lieux-communs, pareil ragout de banalités; évidemment ce qui est entré dans la bouche des orateurs valait mieux que ce qui en est sorti.

Que dirions-nous dans ces discours prononcés au bruit des contes et des fourchettes? Absolument rien. M. Huntington a raconté dans un speech d'une heure et demi l'histoire du Pacifique. M. MacKenzie a redit l'histoire du Pacifique que personne ne connaissait et les autres ont embêté le pas, toujours épuisé la question depuis longtemps épuisée. Bref, les discours étaient aussi vides d'idées que les plats étaient vides de mets après chaque service.

Il est de mode dans ces dîners de ministres d'exposer la politique du gouvernement et de traiter les questions d'intérêt public. Nous n'avons rien vu de tout cela. N'aurait-il pas été plus convenable de leur faire discuter de parler un peu moins de leur victoire et des tristesses moyens employés pour l'obtenir et un peu plus du programme ministériel, des mesures qu'ils élaborent pour faire honneur aux conservateurs, et démentir le bruit trop accablant qu'ils ne font que singer leurs prédécesseurs?

M. Huntington a préféré se glorifier et débiter avec emphase, une longue série de faussetés? Serait-il capable de soutenir ailleurs que dans une réunion d'amis, que ses accusations ont été prouvées? Il s'est levé en chambre pour accuser le gouvernement d'avoir vendu la charte du chemin de fer du Pacifique Canadien; d'avoir reçu des américains en échange de cette charte des sommes immenses qui ont grossi les fonds d'élection. Voilà son accusation, l'insultante n'en a-t-elle pas établi la fausseté patente et M. Huntington oserait-il encore la formuler dans les mêmes termes en parlement?

Il paraît que les représentants de la Province de Québec dans le gouvernement ont fait piètre figure à ce banquet. Ceux qui avaient

sentia humiliés et pris de pitié en entendant les plaintes de nos ministres. M. Letellier de St. Just, entre autres, a surtout été étonné par sa pauvreté. Ses collègues ne sont pas sortis du cercle des banalités d'usage. Il paraît que chez nos démocrates le travail de l'estomac nuit aux opérations intellectuelles et qu'autour du plat, ils ne trouvent que des platitudes. Au point de vue des idées, ils se sont montrés bien pauvres et fort nécessiteux.

A notre sens, cette manifestation politique était incomplète. Elle avait été organisée pour acquiescer à une dette de reconnaissance envers M. Huntington. Mais il n'a pas été le principal acteur dans la comédie; McMullen, Norris, voleurs de lettres et des autres, espions du parti, ont plus droit à la reconnaissance que M. Huntington, à moins qu'on n'ait voulu les honorer dans leur chef!

Si la victoire valait bien un dîner pour M. Huntington, elle en valait autant pour ses complices. On voit bien que l'ingratitude existe chez les gréts comme dans les parties les plus perverses.

Somme toute, les convives ont dû sortir du dîner l'estomac fort satisfait, les mets, les saucées étaient parfaites et ils s'en louchent longtemps les doigts, mais leur esprit n'a pas en les mêmes jouissances et ils avouent dans l'intimité, que si les nouveaux ministres ont fait leurs preuves comme excellentes fourchettes, ils ne se sont guère montrés hommes d'état.

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

ACTUALITÉS.

La Sainte Pie IX fera une nouvelle allocation au consistoire le 29 courant.

L'hon. Juge Armstrong est en cette ville.

Les hon. Ministres sont partis, hier matin pour Ottawa.

La ville des Trois-Rivières possède, depuis lundi, 22 courant, une école des arts.

Du Star.

On dit que M. Anglin entrera dans le cabinet sans portefeuille. Le nombre des ministres sans portefeuille sera élevé, parait-il, jusqu'à 30.

Le Méta du 13 courant publie les lignes suivantes:

« Une ramure à ciré, ces jours-ci, annonçant que M. de Lamolhe, jeune Français venu ici l'éloigner comme agent d'émigration pour l'Alsace et la Lorraine, avait péri en mer, dans un naufrage. »

Nous serons des heureux de pouvoir contredire cette rumeur. M. de Lamolhe est actuellement à St. Paul, Etat du Minnesota, où il doit fonder un journal français.

M. Cauchon engage M. Dorion, à se nommer en chef, en 1862, lui dit-il, vous auriez pu vous nommer, mais vous avez refusé parce que votre parti avait besoin de vos services et vous vous êtes sacrifié. Aujourd'hui, votre parti peut se passer de vous et il serait cruel de vous sacrifier encore une fois. M. Cauchon n'ajoute pas, alléguant en plus tôt, vous remplacez; mais cela se lit entre les lignes.

Il paraît que M. Dorion ne goûte pas ce conseil et qu'il a engagé M. Duval à retirer sa résignation afin de faciliter les arrangements ministériels. Ils lui ont accordé un congé de deux mois. C'est M. Cauchon qui l'aime pas cet arrangement. Encore ses petits projets ajournés.

On lit dans le Foyer Canadien de Worcester, Mass :

Les Sœurs du Convent Immaculé de Marie, ordre nouveau fondé à Hy a quelques années par Mgr. Rapp, évêque de Cleveland, Ohio, ont ouvert à Swanton, Vt., un convent où elles donnent l'enseignement aux jeunes filles catholiques. La blâme a été donnée par Mgr. Rapp.

Les jeunes personnes qui entrent dans ces convents, ont des intentions, au lieu d'être pour un an, elles ne portent pas d'uniforme particulier. Leur mission est de se dévouer à l'éducation et de visiter les malades.

Le Père Du Smet, qui vient de mourir en leur deuil, avait fait de nombreux différents voyages à travers l'Europe, \$30,000 qu'il consacra à l'érection des missions parmi les sauvages de l'Amérique. Il employa pour le même but apostolique cinquante mille piastres données par ses propres parents, en Belgique. Appartenant à une famille riche, il eût pu goûter à son aise les jouissances que procurent la richesse et les grandeurs dans le monde; mais il se consacra à Dieu, et, au lieu d'un bonheur passager sur la terre, il est allé recueillir au ciel une couronne éternelle qui brillera sur son front éternellement.

Sa Grandeur Monseigneur de Gratia-nopolis a fait, au Grand Séminaire de Montréal, le 29 Dec. 1873, les ordinations suivantes:

Prêtre.—MM. L. Chevray, Montréal; J. Garnier, Boston; J. Lacroix, Hartford; T. Sullivan, R. Walsh, Springfield.

Diocèse.—MM. O. Wabel, P. Groux, Montréal; W. Murphy, Burlington; T. Walsh, St. Jean.

Sous-diacre.—MM. G. Whittaker, Montréal; M. Carney, Albany; M. Boy, Boston; J. H. Leonard, J. O'Brien, M. Martin, Brooklyn; A. McDonald, Elm-tottsville; J. Doucet, Chatham; E. M. Carthy, M. Dineen, Halifax; R. O'Connell, Hamilton; T. Joynt, Hartford; G. Boulton, Ottawa; J. McKenna, Portland; O. Kiernan, Providence.

Ordres mineurs.—MM. J. Brouillet, W. Dackett, O. Hebert, F. Laliberté, J. Varonnet, C. Viger, M. Emard, A. Desnoyes, A. Provost, J. Charlebois, J. G. Groux, C. Sigant, Montréal; J. Meagher, Albany; M. O'Halloran, C. Zwiesler, Albany; M. Doherty, P. Sheedy, J. Buzz, Boston; J. H. Leonard, J. O'Brien, M. Dowd, Brooklyn; J. Boy, P. Porter, Danbury; P. Scott, Halifax; J. Galligan, P. Donohoe, Hartford; T. Tierney, Providence; J. Conolly, Rochester; A. Colonna, Rome; J. Boyle, J. Kelly, T. Bearen, Springfield.

Tonnes.—MM. R. Keogh, Montréal; M. O'Brien, Boston; M. D. Brody, J. D. Dwy, Burlington; J. Lee, Hartford; M. Larkin, Kingston; J. Norman-daw, Ogdensburg; G. Mahoney, M. Kelly, Providence; W. Purcell, Springfield; C. Trévisan, St. Jean.

NOTES LOCALES.

CADREUX.—M. James Tasker et M. J. B. Davis ont reçu des élèves du Collège Commercial de cette ville un magnifique cadeau, composé d'une belle table et d'une pipe. Ce cadeau était accompagné d'un adresse.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Asile St. Joseph ont reçu de la Banque d'Épargne de la Cité la somme de 500 dollars, en don, pour les aider au soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

HABAS CORPUS.—Mercredi, Joseph Laroche, sur application de M. DeBelleville et Turgeon, 70 cts, a été admis à caution devant Son Honneur le Juge Ramsey, sous cautionnement de \$500. Accusé de vol de grand chemin Laroche a été saisi sur procès aux prochaines sessions criminelles, en mars prochain.

DOGANES.—A la Douane, mardi, les recettes se sont élevées à \$11,427.13.

ACCIDENT.—Un nommé James Murphy, âgé de soixante-trois ans, s'est cassé la jambe gauche, hier après-midi. Il a été transporté à l'Hôpital-Général.

EXTRAORDINAIRE.—Dix personnes ont été admises à caution, mercredi, à la Cour de l'Écoute. Elles étaient accusées d'assaut et de batteries. Six subirent leur procès à la Cour des Sessions de Quartier, et quatre à la Cour de Police.

AGRICULTURE.—L'Assemblée annuelle de la Société Agricole, a eu lieu, mardi, à l'Hôtel du Canada. Le rapport de l'année précédente constata une balance en main de \$90.45.

Président: M. William Evans; vice-président: M. Joseph Holdsworth; secrétaire-trésorier: M. Hugh Bond; rédacteur: M. M. Jacques Leonard; Thomas King, Louis Desautels, L. Lapointe, Patrick Leduc, Joseph Brodeur, J. Desmarais, George Buchanan. Un vote de remerciement a été présenté à l'ancien président John M. Crawford.

EXTRACTION.—Le magasin de tabac de M. Dion, rue Craig, près du Carré Victoria a reçu, mardi soir, la visite de quelques individus qui ont soustrait divers objets dont la valeur est d'environ \$30.

CADRE AMBROSIENNE.—Les procès de la Cour Supérieure Philomène Maréchal, Marie Paquet, Henri Aubert et Sophie Maréchal, accusés de vagabondage, ont été discontinués, hier; et les accusés déclarés non coupables.

DEVANT LA COUR DE POLICE.—William Morgan, John Sheedy de la Pointe St. Charles et Mary Boyer du premier étage, ont comparu, hier matin, devant le Magistrat sous accusation d'assaut et de batteries sur la personne d'un jeune homme du nom de Vezeau. Les accusés ont donné caution et leur procès aura lieu le 27 courant.

LE FLEUVE.—Le niveau de l'eau s'est élevé d'environ un pied depuis lundi soir. La glace est maintenant solide jusqu'à Longueuil.

UN PEU DE PRÉCAUTION.—Hier après-midi, un laïque conduisant sa voiture sans avoir ses lunettes, a heurté un homme de la campagne à l'allure large et demançant de l'espace se trouva sur la voie, il marchait son chemin en dehors des trottoirs. Une collision paraissait inévitable; mais un témoin, rapide comme la pensée, évita la collision, rapide comme la pensée, évita la collision, rapide comme la pensée, évita la collision.

NAISSANCE.—Au Saint-Roch, le 15 courant, à la femme Ferdinand Sigot, enfant, communément, une fille.

NOUVELLES DE L'INTERIEUR.

RIGAUD.—On nous écrit de Rigaud: A une assemblée des citoyens de la paroisse de Rigaud, dans le comté de Vaudreuil, dument convoquée en assemblée régulière à Rigaud, ce 20ème jour de décembre 1873, Jean-Bte. Mongenais, Ecr., fut unanimement nommé président, et Ant. Phaneuf, Ecr., N.P., secrétaire.

M. le Président ayant annoncé que le but de cette assemblée était de prendre en considération et aviser aux moyens à adopter pour donner plus d'impulsion à l'agriculture et au commerce, B. Amé-dé Mongenais, Ecr., notaire, propose, seconde par John Fletcher, Ecr., L. J. A. Chénier, Ecr., et Jules Desjardins, Ecr., les intérêts de l'agriculture et du Commerce serait d'avoir un chemin de fer qui nous fournirait l'avantage d'éviter des rapports plus fréquents avec les grands centres de commerce et les principaux marchés; qu'en conséquence, du moment qu'il sera décidé d'une manière définitive que le chemin de Colonisation du Nord de Montréal, doit passer dans l'intérieur du comté d'Argenteuil, il sera de la plus haute importance pour notre comté et les comtés voisins, d'agir de nouveau avec empressement et par tous les moyens qui sont jugés propres et convenables, l'exécution de ce projet de chemin de fer.

Le chemin de fer de la Rivière Ottawa, vu que ce chemin serait nécessairement alimenté par une grande partie du côté nord de la dite rivière, et que le développement de l'encouragement naturel qu'il recevrait de la dite rivière.

2. Qu'un comité, composé de J. B. Mongenais, Ecr., John Fletcher, Alexandre St. Denis, J. O. Corbett, Hugh McMillan, Ecr., soit nommé avec pouvoir de solliciter toutes autres personnes qu'ils désireraient pour s'enquérir, aviser et adopter les moyens et procédés nécessaires pour obtenir l'exécution du dit chemin de fer d'Ottawa et Vaudreuil ou Montréal, et faire rapport.

3. Et que copie des minutes de cette assemblée et des résolutions qui ont été publiées dans les journaux français et anglais de cette Province.

Et des remerciements étant votés au président et au secrétaire, l'assemblée s'est ajournée sine die.

(Signé) J. B. MONGENAIS, Président.

A. PHANEUF, Secrétaire.

QUEBEC.—A une assemblée générale des membres de l'Académie de Musique de Québec, tenue à Québec le 22 décembre courant, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante, savoir:

Directeur.—L'abbé P. Lagacé. Assistant.—Ernest Gagnon. Secrétaire.—Joseph A. Jodoy. Membres du Conseil.—Alfred Paré, Arthur Lavigne et Gustave Gagnon.

TROIS-RIVIÈRES.—Nous lisons dans le Constitutionnel de lundi, 22 courant: Pendant la journée de vendredi, une partie assez considérable du pont de glace s'est brisée et a été emportée par le fleuve. La traversée s'allonge toujours davantage.

LE PLEUVE.—Le niveau de l'eau s'est élevé d'environ un pied depuis lundi soir. La glace est maintenant solide jusqu'à Longueuil.

UN PEU DE PRÉCAUTION.—Hier après-midi, un laïque conduisant sa voiture sans avoir ses lunettes, a heurté un homme de la campagne à l'allure large et demançant de l'espace se trouva sur la voie, il marchait son chemin en dehors des trottoirs. Une collision paraissait inévitable; mais un témoin, rapide comme la pensée, évita la collision, rapide comme la pensée, évita la collision, rapide comme la pensée, évita la collision.

NAISSANCE.—Au Saint-Roch, le 15 courant, à la femme Ferdinand Sigot, enfant, communément, une fille.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

REMERCIEMENTS.—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général reconnaissent avec plaisir le don de l'Académie de Musique de Québec, de la somme de cinquante dollars (\$50) pour le soutien de leurs œuvres de charité, et elles en font leur plus sincère reconnaissance à Messieurs les Directeurs de cette Banque—Communiqué.

PROVINCE DE QUÉBEC.

MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES.

Aux Habitants intéressés de la Municipalité du Comté des Deux-Montagnes.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que par une résolution passée par le Comté Municipal du Comté des Deux-Montagnes le vingt-neuf septembre mil-huit-cent-soixante-trois et approuvée par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en conseil le onze de Décembre courant, la partie de la Côte Ste. Marie dans le territoire de St-Jérôme, dans le comté des Deux-Montagnes, a été annexée pour toutes les fins municipales à la municipalité locale de la paroisse Ste. Monique, dans le Comté des Deux-Montagnes.

ANTOINE FORTIER, Secrétaire-Trésorier, Sie Scholastique, 21 Décembre 1873.

LIVRES NOUVEAUX

Le prochain dénouement de la crise actuelle, par l'abbé de La Grand-Pierre et Grand-Pierre, 1 volume in-18. \$0 25

Par la maille, 1 volume in-18. \$0 25

L'autour de cet ouvrage n'a pu être révisé et de plus curieux détails authentiques recueillis par le Vicomte de la Vaquerrie, orléanais de 2 portraits; 1 vol in-18. \$0 25

Apparition du Pontmain, Antécédents, Apparition, Pélerinage et Apparitions, par J. M. de Gantle; 1 vol in-12. \$0 20

Noire Dame de Lourdes, par Henri Lasserre; ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'autour par Sa Sainteté le Pape Pie IX. 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Pontmain; portraits des témoins, vues de Pontmain, et curieuses particularités qui se rattachent à cette localité; 1 volume in-8. \$0 20

Album de Notre-Dame de Lourdes; gravures et portraits relatifs à cette remarquable histoire; 1 volume in-8. \$0 20

E. G. MELLOR,

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE BIJOUTERIES EN OR

Le plus complet que l'on puisse trouver.

Ses vitrines sont de soixante et douze pieds carrés en superficie, et sont littéralement pavées des plus belles BIJOUTERIES, qui ne sont qu'un échantillon de ce que contiennent les dix-huit vitrines du magasin.

Pour donner une idée de cet assortiment, nous n'avons qu'à mentionner quelques articles: par exemple, L'ASSORTIMENT DE BAGUES, se montant à deux cent soixante et quatre douzaines, à des prix variant de \$3 à \$1500. Sept cents Colliers en Or, Six cents Loquets en Or, et autres articles en proportion.

Le système qu'il a adopté M. MELLOR de faire les affaires est de ne garder que des articles de première qualité, qu'il vend aux plus bas prix possibles, et de n'employer que des comités qui, si les visiteurs ne veulent pas acheter, n'essaient pas de les essayer en leur disant qu'ils sont trop chers, mais qu'ils sont trop bons pour être vendus à un prix inférieur.

285, RUE NOTRE-DAME, (CRYSTAL BLOCK.)

MARCHANDISES POUR LES FÊTES!

SAVAGE, LYMAN & CIE., ONT REÇU LEUR ASSORTIMENT DE MARCHANDISES POUR ETRENNES.

CES MARCHANDISES sont maintenant en vente et le public est maintenant respectueusement invité à visiter l'assortiment que l'on trouvera plus complet et plus varié que les années précédentes, le tout ayant été choisi par les propriétaires dans les diverses Manufactures

D'Angleterre, France, Allemagne, Autriche, et Suisse, Sont en Marbre, Bronze, Horloges 'Ormulu', Bronze de choix et travaillé avec art, la plupart de ces Articles sont des duplicats de l'Exposition de Vienne.

De Riches Marchandises Autrichiennes Dorées I

